



Groupama développe des solutions innovantes de complémentaire santé et de prévoyance. Fort de son ancrage territorial, Groupama donne tout son sens à la relation humaine : des conseillers proches de vous et de vos valeurs.

DES AGENCES PRÈS DE CHEZ VOUS !

Nos agences situées :

30 rue Nationale - 35190 TINTÉNIAC - Tél. 02 99 68 01 12

10 place de l'Eglise - 35850 GÉVEZÉ - Tél. 02 99 69 07 29

vos interlocuteurs privilégiés pour toutes vos demandes d'informations et de conseils, déposer un document, ...

Un réel confort pour tous !

UN ANCRAGE LOCAL

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE, c'est :

- **295 agences** sur la région,
- Plus de **100 collaborateurs** recrutés chaque année,
- Une politique d'achat régionale qui contribue à l'activité de plus de **1 000 entreprises** de notre région.

SANT' & COMMUNE
Votre mutuelle Communale

GROUPAMA
SANTÉ ACTIVE



VIGNOC



Groupama
la vraie vie s'assure ici

groupama.fr

Groupama
LOIRE BRETAGNE



GROUPAMA & VOTRE COMMUNE VOUS PROPOSENT

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.

DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE GROUPAMA SANTÉ ACTIVE !

À chacun sa complémentaire santé !

Groupama Santé Active permet à chacun d'être remboursé de ses dépenses de santé selon ses besoins et son budget ⁽¹⁾

NOTRE PROPOSITION

3 formules, en fonction de vos besoins et votre budget :

- Une formule «**Éco**» couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
- Une formule «**Équilibre**» répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
- Une formule «**Confort**» qui permet de couvrir des besoins plus importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

AVANTAGE COMMERCIAL

Bénéficiez des offres de bienvenue ⁽²⁾ du moment, valables sur la 1^{ère} année de cotisation d'assurance Groupama Santé Active !

Bon à savoir ⁽³⁾

- Des **remboursements dès le 1^{er} jour d'assurance**, même pour les soins les plus coûteux.
- Dès la 2^{ème} personne assurée au contrat, des conditions tarifaires **privilégiées** :
 - **5 % de réduction** sur votre cotisation globale dès le 2^{ème} assuré (votre conjoint ou votre enfant pour une famille monoparentale),
 - **20 % de réduction** sur la cotisation de votre 2^{ème} enfant,
 - la cotisation de votre 3^{ème} enfant et des suivants entièrement **gratuite**.
- Des **remboursements** même en l'absence de prise en charge de votre régime social de base.



⁽¹⁾ Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions d'intervention et de prise en charge, se reporter au contrat Groupama Santé Active ou se renseigner auprès d'un conseiller Groupama.

⁽²⁾ Avantages soumis à conditions, valables uniquement à certains moments de l'année sur les départements 22-29-35-44-49-56. Conditions et modalités détaillées disponibles auprès de votre conseiller Groupama.

LES + DE NOTRE OFFRE ⁽¹⁾

DES AVANTAGES COMMUNS AUX TROIS FORMULES :

- **Aucune limite d'âge, aucun questionnaire médical** et une **couverture immédiate à vie**.
- **Jusqu'à 40 heures (2 fois par an et par bénéficiaire) d'aide-ménagère, de garde à domicile, de téléassistance en cas d'hospitalisation supérieure à une journée ou d'immobilisation à domicile (<8 jours) ⁽³⁾.**

DES SOLUTIONS POUR BAISSER LE RESTE À CHARGE EN OPTIQUE ET DENTAIRE DANS LES FORMULES ÉQUILIBRE ET CONFORT :

- **Baisse du reste à charge** auprès des audioprothésistes et chirurgiens-dentistes des réseaux Sévéane ⁽⁴⁾.
- **Prise en charge intégrale** de vos verres progressifs, sélectionnés par les opticiens du réseau Sévéane ⁽⁴⁾ (hors traitements).

DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES AVEC LA FORMULE CONFORT COMME, PAR EXEMPLE :

- **Prise en charge** de la chambre particulière (dans la limite de 60 € par jour) et des frais d'accompagnant (dans la limite de 25 € par jour) en cas d'hospitalisation.
- **Forfait annuel** de 40 € pour des actes de prévention non pris en charge par le régime de base (vaccins, moyens contraceptifs, ...).
- **Prise en charge** de 2 séances de **médecine douce** (dans la limite de 50 € par séance) par an et par bénéficiaire : ostéopathie, chiropractie, éthiopathie, hypnose, acupuncture, homéopathie, psychothérapie, psychomotricité.
- Jusqu'à **580 € par an** pour le traitement d'orthodontie de vos enfants.

EXEMPLES DE TARIFS ⁽⁵⁾



Un parent seul de 45 ans avec 1 enfant mineur à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
37,20 € TTC / mois	63,08 € TTC / mois	103,39 € TTC / mois



Un couple de 35 ans avec 3 enfants mineurs à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
64,16 € TTC / mois	112,45 € TTC / mois	184,33 € TTC / mois



Une personne veuve de 70 ans sans personne à charge :

Formule ECO	Formule EQUILIBRE	Formule CONFORT
40,73 € TTC / mois	73,68 € TTC / mois	119,16 € TTC / mois

⁽³⁾ Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par MUTUAIDE ASSISTANCE, S.A au capital de 12 558 240 euros, 8/14, avenue des Frères Lumière 94368 BRY-SUR-MARNE CEDEX, 383 974 086 RCS Créteil, entreprise régie par le code des assurances.

⁽⁴⁾ Les partenaires de santé de Groupama (audioprothèse, dentaire, optique) font partie du réseau SEVEANE. Le client garde l'entière liberté du choix du professionnel de santé.

⁽⁵⁾ (hors frais de mensualisation).